
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Versailles, le 24 avril 2026

RN184 : Rétablissement de la circulation dans les deux sens sur le pont d'Achères au cours de la semaine du 18 mai

Dans la nuit du 24 au 25 mars 2026, un camion a accidentellement percuté un pilier du pont d'Achères, soutenant la RN184 au-dessus des voies ferrées. Après la fermeture complète du pont à la circulation pour évacuer le camion accidenté et le pilier endommagé, la Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF), gestionnaire du réseau routier national francilien, a décidé une réouverture partielle de la circulation sur une voie, régulée par un alternat de circulation.

Suite à l'accident, des études ont été menées pour évaluer les besoins de confortement de ce pont de 90 ans afin d'engager les travaux de réparation et de permettre sa réouverture à la circulation de manière pérenne dans les deux sens de circulation au plus vite.

Le démarrage de ces travaux est prévu à partir du lundi 27 avril 2026 pour une réouverture complète à la circulation envisagée au cours de la semaine du 18 mai 2026.

Le chantier sera réalisé principalement sous alternat de circulation avec feu de signalisation, dans la même configuration temporaire que celle mise en place depuis l'accident. Néanmoins, des fermetures complètes à la circulation pourront être ponctuellement nécessaires sur certaines étapes délicates des travaux, consultables sur le service [SYTADIN](#). Elles seront menées principalement de nuit pour limiter la gêne occasionnée aux usagers.

Par ailleurs, pour garantir la sécurité des usagers, les restrictions de circulation continuent de s'appliquer avec le maintien de l'interdiction de circulation des poids-lourds de plus de 25 tonnes et une réduction de la vitesse maximale autorisée à 50 km/h.

La DiRIF met tout en œuvre pour mener cette opération de confortement dans les meilleurs délais et rétablir ainsi la circulation dans les deux sens en toute sécurité.

[Contacts presse :](#)

[Préfecture des Yvelines : pref-communication@yvelines.gouv.fr](mailto:pref-communication@yvelines.gouv.fr)

[Direction des routes d'Île-de-France : helene.lambert@developpement-durable.gouv.fr](mailto:helene.lambert@developpement-durable.gouv.fr)